Cela a commencé avant ma naissance

Par **Sheri Pranteau**

Je suis une membre des Premières Nations Ojibwe et Cree née à Winnipeg, au Manitoba. J'ai passé la plus grande partie de ma vie dans le système pénitentiaire canadien ou en liberté conditionnelle, depuis l'âge de 14 ans. Mais dans ce pays colonisé, la prison est toujours pour les Autochtones et ma relation avec le système pénitentiaire a commencé avant mes 14 ans, même avant ma naissance.

Ma famille immédiate est issue des pensionnats. Ma grand-mère y a été envoyée à l'âge de sept ans. Elle y a survécu jusqu'à 19 ans, âge auquel elle en est sortie. Je connais son histoire parce qu'elle buvait beaucoup et elle nous racontait ce qui se passait. Les autres histoires, les gens les gardaient pour eux.

Tous les traumatismes dont ma grand-mère et d'autres membres de ma famille ont été témoins et qu'ils ont subis dans ces écoles se sont répercutés sur notre famille. Il n'y avait pas de suivi psychologique pour les personnes qui sortaient des pensionnats, pas de soutien après tout ce qu'elles avaient vécu. Le traumatisme s'est donc transmis. Il y avait beaucoup d'alcoolisme dans ma famille. Il y avait beaucoup de violence. Il y a eu beaucoup d'abus mentaux, physiques et spirituels. C'est ainsi que j'ai été élevée.

La police était toujours là lorsque j'étais enfant. Je suppose que comme les membres de ma famille étaient alcooliques, ils avaient peur que les services de l'enfance et de la famille viennent nous chercher. Alors ils nous ont appris à fuir quand la police arrivait. Je me retrouvais avec mes frères, mes sœurs et mes cousins à l'extérieur, toute une bande, et, quand la police arrivait, nous courions. Je me souviens d'avoir couru jusqu'à la maison en bas de la rue et d'y être restée jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre.

Une fois, la police m'a attrapée et m'a mise sur le siège arrière de la voiture. Ils allaient m'emmener avec ma sœur aînée. Mais mes cousins, mes frères et sœurs ont commencé à se battre contre les flics, et pendant qu'ils se battaient contre eux et se faisaient arrêter eux-mêmes, quelqu'un a pu ouvrir la porte de la voiture de police et nous nous sommes enfuies.

C'est ainsi que j'ai grandi. J'avais des problèmes avec l'autorité et je ne me sentais pas en sécurité avec la police. Lorsque je voyais la police, j'étais sur mes gardes. Mes frères et mes sœurs aussi. J'ai grandi avec la police qui traquait ma famille, et beaucoup de mes frères et sœurs plus âgés qui purgeaient déjà des peines de prison.

J'ai fini par avoir de sérieux problèmes. Je ne pouvais pas rester à la maison. J'étais dans la rue et très jeune j'intégrais des gangs autochtones. J'ai été incarcérée de 14 à 16 ans dans un centre de détention pour mineurs. Quand j'ai eu 16 ans, on m'a transférée dans une prison pour adultes. J'ai été condamnée pour la première fois à une peine fédérale à l'âge de 17 ans. Je suis sortie de prison à l'âge de 19 ans, littéralement un mois jour pour jour avant d'être à nouveau arrêtée pour meurtre au second degré et vol à main armée.

Ce fut une décision stupide qui m'a valu cette dernière inculpation. J'ai choisi d'emprunter la mauvaise voie et j'ai décidé de m'en tenir à cette voie après avoir compris ce qui se passait. Et finalement, il n'y a pas eu de retour en arrière possible. Ma vie a irrémédiablement changé. La vie d'autres personnes a irrévocablement changé aussi. Je n'ai tué personne et je n'ai touché à

aucune arme qui aurait pu tuer quelqu'un. C'était simplement une situation malheureuse pour toutes les personnes impliquées. Mais j'ai été arrêtée et inculpée, et je suis restée en prison jusqu'à l'âge de 32 ans, quand j'ai finalement obtenu une libération conditionnelle.

* * *

S'il y a une chose que j'ai apprise à l'intérieur, c'est qu'il n'y a pas de réhabilitation dans le système carcéral canadien. Il y a beaucoup de colère. Il y a beaucoup de blessures. Il y a beaucoup de confusion.

Quand j'ai été condamnée à la prison à vie, c'était pour un crime que je n'avais pas commis. J'étais en colère. J'ai été en colère pendant très longtemps et mon corps en porte les cicatrices physiques. J'ai des cicatrices partout, à la gorge, sur les bras. Lorsque j'ai manqué de place à l'intérieur de mes avant-bras, j'ai commencé à aller sur les côtés.

La réadaptation signifiait faire face à tout cela : ma colère et mon automutilation. Mais la seule réponse qui en a découlé du système carcéral a été une punition supplémentaire. C'est donc un mal qui s'ajoute à un mal, un cycle sans fin.

Il s'agit, également, d'un cercle vicieux à d'autres égards. Beaucoup d'Autochtones emprisonnés purgent une peine pour nous avoir protégés, pour s'être défendus contre les personnes qui tentaient de mettre la main sur nous ou de nous arracher à nos familles pour nous placer dans des foyers étrangers. Le système ne nous protège pas et il punit ceux qui le font. Le mal s'ajoute au mal.

Il y a tellement d'automutilations en prison. Tout le monde en souffre. Il y a tellement de gens qui se coupent que c'est devenu chose normale. Quand vous vous coupez, on vous donne un « kit d'automutilation » pour vous soigner. Ils disent : « Voici ton kit. Soigne-toi. »

Le personnel pénitentiaire – les gardiens et les agents de gestion de cas – ne fait qu'aggraver la situation, bien entendu. Ils ne sont qu'une autre expression de l'autorité. La dernière chose dont vous avez besoin lorsque vous êtes en colère et que vous souffrez, c'est d'être entouré de personnes en uniforme ou de personnes qui font semblant de s'intéresser à vous sans que ce soit le cas.

Les agents de gestion de cas ont tellement de pouvoir sur vous. Ils sont censés évaluer votre « réadaptation », mais il ne s'agit que de leur opinion, de leur personnalité et de ce qu'ils ressentent pour vous. Tout cela est consigné dans votre dossier et y reste pour le reste de votre vie. S'ils ne vous aiment pas ou s'ils décident que vous avez fait quelque chose de mal, ils mettent tout cela dans votre dossier et font en sorte que vous tombiez. C'est la violence de la paperasse qui brise vraiment l'esprit d'une personne parce qu'elle peut l'empêcher d'obtenir une audience de libération conditionnelle ou de bénéficier d'une libération conditionnelle.

Et la paperasse ne disparaît jamais. Elle vous suit pour le reste de votre vie. J'ai encore des documents contre lesquels je me bats 20 ou 25 ans plus tard. Mon dossier porte la mention « notoire ». Pourquoi ? Parce que, lorsque j'étais enfant, j'ai choisi de ne pas témoigner contre des personnes – des personnes avec lesquelles j'ai été élevée et avec lesquelles j'ai eu des problèmes. Nous étions ensemble et nous étions en conflit avec le système, et maintenant ce conflit figure dans mon dossier. C'est un conflit qui commence avant votre naissance et qui vous suit.

* * *

À l'intérieur, j'ai dû guérir par moi-même. J'ai dû surmonter beaucoup de choses. J'ai dû

accepter ma propre colère, les raisons pour lesquelles j'étais là, et revenir à moi.

Il y a eu des moments où j'ai voulu en finir. Je me suis pendue, je me suis tranché la gorge, je me suis ouvert les poignets, juste pour en finir. Mais le Créateur – ou quel que soit le nom qu'on lui donne – ne l'a pas permis. Le Créateur m'a dit : « Ce n'est pas ton heure. Ce n'est pas comme ça que ça doit se passer. »

Un jour, ils ont mis une aînée dans la zone. J'étais assise dans ma cellule, toute ensanglantée après m'être encore mutilée. L'aînée est passée devant ma cellule et s'est arrêtée. Elle m'a dit : « Qu'est-ce que tu fais ? Tu ferais mieux de nettoyer ce sang. » Et j'ai répondu : « Pourquoi devrais-je nettoyer ce sang ? » Elle m'a expliqué : « Les esprits et le Créateur pourraient le prendre comme une offrande et venir le collecter. »

J'étais stupéfaite. Je ne m'étais jamais levée aussi vite. J'ai tout nettoyé, je me suis procuré un kit et j'ai soigné mes bras.

C'est en me connectant aux peuples et à la culture autochtones que j'ai pu sortir de prison. J'ai dû lire et apprendre sur les droits des Autochtones et sur mon identité en tant que personne autochtone.

J'ai parfois reçu l'aide d'aînés et d'autres Autochtones, mais le système peut aussi interférer avec cela. Au début des années 1990, j'ai été transférée dans une prison de sécurité moyenne au Québec et c'est une jeune fille blanche qui dirigeait le Native Sisterhood Group. Je me suis dit : « Qu'est-ce que c'est que ça ? Pourquoi diable autoriserait-on une personne blanche à diriger un groupe autochtone ? » J'ai donc dû me battre. J'ai toujours dû me battre pour mes droits d'Autochtone en prison.

* * *

La prison au Canada est un système très froid et millimétré. Il faut se battre durement pour survivre, et chaque effort pour guérir et aller de l'avant se heurte à des barrières et à des obstacles, à des rapports interminables et aux paroles des gens qui sont déformées et utilisées contre nous. C'est un combat dans le système et contre le système. En tant que personne autochtone, je suis née au cœur de ce combat.

Heureusement, j'ai pu me trouver et sortir de ces endroits froids et je suis très reconnaissante d'être où je suis aujourd'hui. Je suis ici. Je suis libre. Et j'élève mon fils, qui est ma raison de continuer à respirer et à aller de l'avant chaque jour. Ma raison de continuer à me battre.

Notice biographique

Sheri Pranteau est une femme autochtone, née à Winnipeg, au Manitoba. Elle est issue de la bande de Pine Creek. Elle est mère d'un fils de 12 ans, sa fierté et sa joie, sa raison même d'aller de l'avant. Sheri purge également une peine de réclusion à perpétuité. Elle en est à la 28e année de sa peine, dont plus de 13 ans passés en détention et plus de 14 ans à l'extérieur. Sheri a travaillé sans relâche pour se faire une place sur le marché du travail et ouvrir des portes à ceux qui viendront après elle. En plus de travailler en première ligne, elle a été chargée de liaison pour la défense des droits au sein de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, puis est devenue coordonnatrice pour les victimes de crime au Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal, où elle a ensuite suivi une formation pour obtenir son accréditation. Sheri continue d'avancer malgré les difficultés.